

Droits des fleuves et des rivières

**Un atelier de formation de deux
jours pour les militants
communautaires**



Atelier de formation de deux jours pour les militants communautaires

Objectifs d'apprentissage

Au cours de cet atelier de deux jours, les participants pourront :

- Développer une compréhension commune des principes de base des droits de la nature et des droits des rivières* et de la façon dont ils sont appliqués dans le monde entier.
- Découvrir comment les communautés locales protègent traditionnellement le bien-être de leurs fleuves et rivières.
- Découvrir les outils que les communautés utilisent pour défendre les droits légaux de leurs fleuves et rivières.
- Développer des stratégies de plaidoyer et de campagne pour protéger les droits des rivières locales.

Matériel nécessaire

- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Tableau à feuilles mobiles (*flipchart*)
- Stylos de couleur, marqueurs ou crayons de couleur
- De l'espace pour s'étendre (à l'intérieur de la salle de formation et à l'extérieur)
- Guide communautaire d'International Rivers pour la protection des fleuves et des rivières¹
- Ressources supplémentaires énumérées à la fin de ce document



Traversée du lac Tchad | Photo par International Rivers

* Le terme 'droits des rivières' est utilisé de manière générique pour désigner les droits des fleuves et des rivières.

1. <https://www.internationalrivers.org/asia-campaigns/transboundary-rivers-of-south-asia/a-community-guide-to-river-protections-rights-of-rivers/>



Jour 1 : Ouverture

Temps nécessaire : environ 1 heure

1. **Présentez les animateurs** – racontez comment vous êtes arrivé là où vous êtes.
2. **Expliquez le style d'apprentissage** – expérientiel, centré sur le participant. Nous voulons nous appuyer autant que possible sur l'expérience des participants, afin qu'ils puissent apprendre les uns des autres et s'appuyer sur ce qu'ils savent et font déjà. Nous voulons également cibler la formation pour aider à développer les campagnes et activités actuelles et s'assurer qu'elles sont stratégiques, ainsi que pour aider à rendre les activités du réseau complémentaires, en travaillant de différentes manières pour atteindre les mêmes objectifs. Nous ferons beaucoup de travail en petits groupes tout au long de la formation afin de développer des moyens pratiques de collaboration pour protéger nos cours d'eau.

Les animateurs peuvent choisir de documenter les idées et les expériences partagées par les participants pendant l'atelier, en gardant à l'esprit que ces informations peuvent être sensibles, en fonction du contexte social et politique. Dans les domaines moins sensibles, les participants peuvent consentir à la documentation photographique et/ou vidéo. Dans des contextes plus sensibles, les participants peuvent consentir au partage de dessins et à la documentation écrite des histoires et des plans de campagne, à condition que cela soit fait de manière anonyme.
3. **Valeurs partagées** – discutez du fait qu'une campagne est composée de personnes ayant un ensemble de valeurs partagées qui se réunissent pour plaider en faveur d'un changement positif. Une campagne peut également être composée de différents groupes, utilisant différentes stratégies et activités pour travailler vers des visions communes et des objectifs partagés.
 - Faites un brainstorming sur les valeurs qui sont importantes pour le groupe, en invitant les participants à identifier les mots clés à voix haute. L'animateur les écrit au tableau. Demandez la confirmation que les participants sont d'accord avec ces valeurs communes.
4. **Définissez des règles de base** – étant donné qu'il s'agit de nos valeurs communes, demandez aux participants si nous avons besoin de règles de base pour la formation afin de garantir le respect de nos valeurs. Demandez aux participants de suggérer des règles, de les écrire sur un tableau à feuilles mobiles (*flipchart*) et de les accrocher là où tout le monde peut les voir. Demandez aux participants ce que nous devons faire lorsque ces règles ne sont pas respectées, et qui doit avoir le pouvoir d'y remédier.
5. **Présentez les objectifs de l'atelier de formation :**
 - Comprendre le mouvement mondial de protection des droits de la nature et des droits des rivières.
 - Partager les moyens par lesquels les communautés locales protègent traditionnellement le bien-être de leurs fleuves et rivières.
 - S'informer sur les menaces qui pèsent actuellement sur les fleuves et rivières du monde et sur la nécessité d'une protection juridique de ces-derniers.
 - Explorer comment la protection juridique des fleuves et rivières peut améliorer leur santé et celle des êtres vivants qui en dépendent.
 - Apprendre quels outils les communautés utilisent pour obtenir des droits légaux pour leurs fleuves et rivières.
 - En savoir plus sur le rôle des défenseurs des fleuves et des rivières dans la protection de ces-derniers.
 - Développer des stratégies potentielles de plaidoyer et de campagne pour protéger les droits des fleuves et rivières locaux.

Jeu d'introduction

Invitez les participants à se placer en cercle, et demandez-leur de réfléchir à la manière dont ils interagissent quotidiennement avec leur fleuve ou rivière local. Faites le tour des participants un par un, en les invitant à mimer l'une de leurs interactions quotidiennes avec leur cours d'eau, par exemple, pêcher, laver le linge, conduire un bateau, vendre du poisson au marché, etc. Demandez aux participants de mimer ces activités en silence et invitez les autres à en deviner la signification.



Activité 1 : Cartographie des fleuves et rivières Temps nécessaire : 30 minutes

Demandez au groupe de réfléchir à leur fleuve ou rivière. Où est sa source, et où est son embouchure ? Il passe à travers quelles régions ? Quelles en sont les caractéristiques géographiques naturelles, par exemple, des chutes d'eau, des rapides, des glaciers, des méandres et des courbes ? Placez plusieurs feuilles mobiles (*flipchart*) une à la suite de l'autre et collez l'affiche au mur ou posez-la sur le sol. Invitez les participants à se rassembler et à s'entraider pour dessiner le cours d'eau, en ajoutant des éléments naturels au fur et à mesure.

Une fois que le contour de base du fleuve ou de la rivière est dessiné, posez progressivement d'autres questions, en invitant à chaque fois les participants à compléter le dessin :

Quels pays, villes, villages, sites historiques et spirituels le cours d'eau traverse-t-il ?

Qui y vit ? Quelles langues parlent-ils ? Quels métiers exercent-ils ? Comment les moyens de subsistances des communautés dépendent du fleuve ou de la rivière ? Quelles récoltes sont cultivées sur les terres agricoles riveraines ?

Demandez aux participants de marquer leur ville natale ou leur terre ancestrale le long du cours d'eau.



Activité 2 : Notre perception du fleuve ou de la rivière

Temps nécessaire : 20 minutes

En réfléchissant à la cartographie des fleuves et des rivières, discutez de la manière dont ces cours d'eau ont façonné la vie des populations riveraines, tant historiquement que contemporanément, et comment nos vies sont inséparables du sort de ces-derniers. Invitez les participants à approfondir la signification de leur fleuve ou rivière en les répartissant en petits groupes de 3-4 personnes. Donnez aux groupes 5 à 10 minutes pour compléter les phrases suivantes sur la base de leurs souvenirs et de leurs expériences de vie personnelles et écrivez leurs réponses :

1. Notre fleuve / rivière ressemble à...
2. Notre fleuve / rivière sent...
3. Notre fleuve / rivière fait le bruit de...
4. Notre fleuve / rivière se sent comme...
5. Notre fleuve / rivière goûte...

Invitez chaque groupe à se lever et à partager ses réponses, en encourageant les questions et la discussion avec le grand groupe.

— — — — — **Pause-café de 15 minutes** — — — — —



Activité 3 : Examiner l'état de santé de notre fleuve ou rivière

Temps nécessaire : 1 heure

L'animateur discute du fait que les cours d'eau de la Terre meurent à un rythme plus rapide que jamais. La moitié de toutes les zones humides ont été détruites au cours du siècle dernier, et les écosystèmes aquatiques du monde – y compris les océans, les lacs, les fleuves et les rivières – ont perdu la moitié de leur biodiversité depuis le milieu des années 1970. Une étude récente des Nations Unies affirme que jusqu'à un million d'espèces animales et végétales sont désormais menacées d'extinction, dont beaucoup en quelques décennies seulement.

Demandez aux participants de réfléchir à l'état de santé de leur cours d'eau. Quelle est la qualité de son eau ? Est-il capable de respirer et de s'écouler librement ? Ses sources sont-elles régulièrement réapprovisionnées en eau propre et saine ? Est-il capable de se dilater et de se contracter librement au fil des saisons ? Le fleuve ou la rivière est-il capable de filtrer les déchets ? Qu'en est-il de la santé des plantes et des animaux qui vivent dans le cours d'eau ? Et des plantes, des animaux et des humains qui vivent sur ses rives ?

Invitez les participants à retourner dans leurs petits groupes et à discuter de l'état de santé de leur cours d'eau, des symptômes qui se manifestent et des raisons possibles de ces changements. Accordez 10 à 15 minutes au groupe pour la discussion.

Lorsque les discussions semblent s'épuiser, distribuez des marqueurs de couleur ou des crayons de couleur et invitez les membres de chaque groupe à s'approcher de la grande carte du fleuve ou de la rivière et à dessiner les symptômes de la santé du cours d'eau, ainsi que les raisons des changements qu'ils constatent. Il peut s'agir d'usines, de villes ou d'industries agricoles qui rejettent des déchets dans le cours d'eau, de barrages, de canaux d'irrigation et d'autres dérivations d'eau qui bloquent ou modifient le débit du cours d'eau, de projets de construction, de navigation commerciale, de surpêche, de pêche par des moyens illégaux, de guerres ou de conflits, etc.

Invitez chaque groupe à présenter ses idées. Une fois que tous les groupes ont fait leur présentation, demandez-leur d'imaginer qu'ils sont une équipe de médecins, et que le fleuve ou la rivière est leur patient. Demandez-leur d'évaluer l'état de santé général du cours d'eau selon les catégories suivantes : excellent, bon, moyen, mauvais, très mauvais. Laissez place à la discussion jusqu'à ce que le groupe parvienne à un consensus, et inscrivez l'état de santé général du cours d'eau en haut de la carte.

— — — — — **Pause déjeuner** — — — — —



Activité 4 : Droits et responsabilités

Temps nécessaire : 1,5 heure

L'animateur explique que le groupe n'est pas seul à s'inquiéter de la santé de son fleuve ou de sa rivière – des groupes de citoyens et d'utilisateurs de l'eau du monde entier partagent leurs inquiétudes quant au déclin de la santé de leurs cours d'eau. Les lois et politiques conçues pour protéger les fleuves et rivières du monde, bien que faites avec de bonnes intentions et utiles dans une certaine mesure, sont encore inadéquates. Cela a incité les gens à réfléchir à de nouvelles façons de garantir que leurs cours d'eau et autres ressources naturelles bénéficient de la protection nécessaire pour survivre et prospérer. Cela a conduit à un nouveau mouvement appelé les droits de la nature, et les droits des rivières en sont une partie importante.

Écrivez la citation suivante au tableau, en expliquant qu'elle provient de Gerrard Albert, président de l'organe de gouvernance des nations Whanganui, en Nouvelle-Zélande :

« Nous traitons le fleuve et la rivière comme un frère ou une sœur, un père ou une mère. Il a des droits, comme vous et moi... Lorsque vous avez affaire à un cours d'eau malade, vous vous sentez vous-même malade, car ce cours d'eau, c'est vous et vous êtes ce cours d'eau. »²

Demandez aux participants de réfléchir à leur propre communauté. Comment les gens considèrent-ils traditionnellement leur fleuve ou rivière ? Quels types de relations entretiennent-ils avec le cours d'eau ? Quelles histoires les aînés racontent-ils à propos du cours d'eau ? Comment le cours d'eau a-t-il été créé, et comment entretient-il la vie ? Est-il considéré comme un être vivant ? Les gens voient-ils le cours d'eau comme étant masculin ou féminin ? Quelles sont les qualités émotionnelles du cours d'eau : est-il colérique, doux, féroce ou calme ? A-t-il une âme ? Les membres de la communauté ont-ils une relation spirituelle avec leur cours d'eau ? Des cérémonies religieuses sont-elles organisées le long du fleuve ou de la rivière ?

Le fleuve ou la rivière a-t-il des droits ? Une autre façon de poser la question est la suivante : avons-nous l'obligation de protéger et de prendre soin du cours d'eau lorsqu'il est malade ou blessé ? D'où ces obligations proviennent-elles ? Comment sont-elles enseignées, et transmises de génération en génération ? Écrivez la citation suivante au tableau et invitez les participants à discuter de sa signification :

« Nous voyons le fleuve ou la rivière comme une entité vivante qui transporte nos ancêtres, qui transporte leurs souvenirs, comme une métaphore de notre histoire. »

-Geoffrey Hipango, leader de la communauté Māori, Nouvelle-Zélande³

Expliquez que toutes les communautés sont différentes, mais qu'elles partagent une préoccupation commune pour la santé de leurs fleuves et rivières et qu'elles ont développé des moyens spéciaux pour apprendre à leurs enfants et petits-enfants à protéger leurs cours d'eau comme source de vie.

2. <https://www.nationalgeographic.com/culture/graphics/maori-river-in-new-zealand-is-a-legal-person>

3. The Atlantic. 2019, 22 avril. Les Maoris de Nouvelle-Zélande ont gagné le statut de personne pour ce fleuve. Vidéo, [youtube.com/watch?v=YQZxRSzxhLI](https://www.youtube.com/watch?v=YQZxRSzxhLI)

Montrez la vidéo suivante, qui donne un aperçu complet du concept de droits des rivières. Si les sous-titres dans les langues pertinentes ne sont pas disponibles, ils peuvent être ajoutés à l'avance à l'aide d'un programme de sous-titres, ou l'animateur peut appuyer sur pause et interpréter pendant la vidéo.

Vidéo

Le fleuve Whanganui de Nouvelle-Zélande est une personne morale. Comment utilisera-t-elle sa voix ?

<https://www.nationalgeographic.com/culture/graphics/maori-river-in-new-zealand-is-a-legal-person>

Invitez les participants à discuter de la façon dont la communauté perçoit sa relation avec son fleuve, ses responsabilités envers celui-ci et les actions qu'elle a entreprises pour protéger la santé de son fleuve.

Pause-café de 15 minutes



Activité : Quels sont les droits des rivières ?

Temps nécessaire : 1,5 heure

Demandez aux participants de réfléchir aux droits humains. Quels sont certains des droits essentiels dont nous avons besoin pour survivre et nous épanouir en tant qu'êtres humains ? (Il peut s'agir du droit à la vie, du droit à la santé, de la liberté de mouvement, du droit à une représentation légale, etc.)

Invitez les participants à partager leurs réponses et à les écrire au tableau. Expliquez qu'en faisant campagne pour protéger leurs fleuves ou rivières, les communautés ont émis les idées suivantes concernant les droits fondamentaux des rivières – écrivez-les au tableau.

1. Le droit de circuler
2. Le droit de remplir des fonctions essentielles au sein de son écosystème
3. Le droit d'être à l'abri de la pollution
4. Le droit de se nourrir et d'être nourri par des aquifères durables
5. Le droit à la biodiversité indigène
6. Le droit à la régénération et à la restauration

Dans cette prochaine session, nous allons explorer ce que ces droits signifient, et comment nous pouvons travailler avec nos communautés pour développer une compréhension commune de ceux-ci.

Divisez les participants en six petits groupes et donnez à chacun d'eux un papier sur lequel figure la description d'un des droits fondamentaux des rivières, traduit dans la langue concernée. Demandez aux participants d'imaginer qu'ils vont partager ces informations avec leur communauté locale lors d'un grand rassemblement public. Comment vont-ils transmettre le sens de cette information d'une manière amusante, facile à comprendre et pertinente pour la vie quotidienne des gens ? Cela peut se faire par le biais d'un dessin, d'une chanson, d'une histoire, d'un court sketch ou d'une pièce de théâtre. Donnez à chaque groupe une demi-heure pour élaborer une présentation de cinq minutes sur le droit fondamental qui leur a été attribué.

Le droit de circuler

Le droit de circuler peut être comparé au droit de l'être humain à respirer. Si nous ne pouvons pas respirer, notre système s'arrête. Lorsqu'un fleuve ou une rivière coule, il absorbe l'oxygène nécessaire à une vie fluviale saine. Les poissons, les algues, les crustacés et de nombreuses autres espèces prospèrent dans un système fluvial sain. Le débit d'un cours d'eau doit être suffisamment fort pour maintenir la santé de l'ensemble de son écosystème. Les cours d'eau – et non les humains – doivent être propriétaires de l'eau qui coule en eux.

Le droit de remplir des fonctions essentielles au sein de son écosystème

Un fleuve ou une rivière effectue le travail important d'apporter des nutriments aux zones environnantes par le biais des inondations saisonnières et en déplaçant et déposant des sédiments riches. Les cours d'eau réapprovisionnent également nos nappes phréatiques et fournissent des lieux où la flore et la faune indigènes peuvent se développer et prospérer. Un cours d'eau doit être libre pour effectuer ce travail important.

Le droit d'être à l'abri de la pollution

Les produits chimiques, les nutriments et les métaux lourds provenant des fermes, des usines, des mines et des villes polluent nos cours d'eau, et le plastique est emporté par le vent ou rejeté dans les cours d'eau par les collecteurs d'eaux pluviales et les égouts. Ces polluants provoquent une croissance rapide des algues. Lorsque les algues meurent et se décomposent, cela consomme l'oxygène des cours d'eau. Sans suffisamment d'oxygène dans l'eau, les poissons et autres formes de vie suffoquent. La pollution de l'eau peut provoquer l'effondrement de tout un écosystème fluvial.

Le droit de se nourrir et d'être nourri par des aquifères durables

Un aquifère est une masse de roches ou de sédiments qui retient les eaux souterraines. Les eaux souterraines se déplacent librement sous terre et sont naturellement réapprovisionnées par les pluies et les chutes de neige, les ruisseaux, les rivières et les fleuves. Lorsque les humains prélèvent trop d'eau souterraine pour la consommation et l'irrigation, les aquifères peuvent s'effondrer, réduisant à jamais leur capacité à stocker l'eau et à alimenter nos cours d'eau.

Le droit à la biodiversité indigène

La biodiversité indigène fait référence aux espèces qui se trouvent naturellement dans un bassin fluvial spécifique. Les plantes, poissons et animaux indigènes ont évolué avec le fleuve ou la rivière pendant des millions d'années et sont parfaitement adaptés à la vie dans cet environnement particulier. La biodiversité indigène est mise à mal lorsque l'humain stocke des poissons non indigènes dans les cours d'eau et lorsque des espèces non indigènes pénètrent dans les cours d'eau par les canaux de navigation et les routes commerciales mondiales. Cela détruit l'équilibre de la nature et menace les espèces indigènes.

Le droit à la régénération et à la restauration

Un fleuve ou une rivière qui a subi des dommages a le droit de voir sa santé restaurée. Un cours d'eau retrouve sa santé lorsque son débit naturel et le mouvement de ses sédiments sont rétablis.

Cela peut également inclure la restauration de l'état naturel des berges et des plaines inondables d'un cours d'eau. La restauration de l'état naturel d'un cours d'eau rend le système fluvial et les espèces qui en dépendent sains et résilients.

Après chaque présentation, demandez aux participants ce qu'ils ont ressenti. Les informations étaient-elles claires et accessibles ? Était-elle présentée d'une manière qui soit pertinente pour leur vie quotidienne ? Des informations clés manquaient-elles ? Ont-ils des questions, ou des choses supplémentaires qu'ils aimeraient apprendre ? Une fois que tous les groupes ont fait leur présentation, demandez-leur s'ils souhaitent proposer des droits supplémentaires, et expliquez pourquoi ils pensent que c'est important.

Devoir : Distribuez des copies de la **Déclaration universelle des droits des rivières**⁴ et du **Guide communautaire pour la protection des rivières**⁵ dans les langues pertinentes. Expliquez que la déclaration est un guide pour les citoyens, les défenseurs, les décideurs et les leaders communautaires pour faire des droits des rivières une réalité. Demandez aux participants de lire la déclaration dans la soirée et de revenir le lendemain avec des idées sur la façon de mettre en œuvre les idées contenues dans la déclaration.



Bateau sur le Mékong | Photo par International Rivers

4. <https://www.internationalrivers.org/resources/reports-and-publications/rights-of-river-report/>

5. <https://www.internationalrivers.org/asia-campaigns/transboundary-rivers-of-south-asia/a-community-guide-to-river-protections-rights-of-rivers/>



Jour 1 : Résumé

Temps nécessaire : 15 minutes

Pour résumer la première journée, nouez une écharpe en une dizaine de nœuds lâches ou plus. Invitez les participants à se placer en cercle et faites jouer une musique entraînante. Faites circuler le foulard. Au fur et à mesure que chaque participant reçoit le foulard, il doit défaire un nœud puis le transmettre à son voisin. Arrêtez la musique toutes les minutes ou deux. Celui qui tient encore le foulard lorsque la musique s'arrête doit partager l'un des droits des rivières avec le groupe.



Jour 2 : Discussion

Temps nécessaire : 2 heures

(Remarque : la discussion suivante contient certains concepts juridiques difficiles. Il est important d'y aller lentement, en laissant beaucoup de temps pour les questions et la discussion, et en écrivant les mots et phrases clés au tableau avec leur définition.)

L'animateur explique que dans les systèmes juridiques actuels, les fleuves et les rivières ne sont pas considérées comme des entités entières et vivantes, mais sont divisées en parties telles que l'eau, le lit de la rivière, les berges, les affluents et les bassins versants. Chacune de ces parties peut être une propriété privée et être exploitée à des fins économiques.

Traiter la nature comme une simple propriété humaine plutôt que comme une entité donnant la vie et possédant ses propres droits a mené à sa destruction. Cela a commencé à se produire dans de nombreuses régions du monde lorsque les colons se sont installés sur les terres indigènes, apportant de nouvelles lois basées sur les libertés individuelles qui négligeaient nos responsabilités collectives envers la nature.

Les droits des rivières s'attaquent à ce problème en reconnaissant que les humains et les autres entités naturelles sont membres du même écosystème et qu'ils méritent donc la même protection en vertu de la loi. En adoptant cette façon de percevoir nos fleuves et rivières, nous pouvons harmoniser notre système juridique avec les lois naturelles de la terre plutôt que d'essayer de forcer la terre à fonctionner selon nos lois créées par l'humain. Cela permettra aux générations actuelles et futures d'humains et d'autres espèces de disposer de suffisamment d'eau propre et d'autres ressources naturelles pour répondre à leurs besoins fondamentaux.

Quelles approches les communautés utilisent-elles pour obtenir des droits pour leurs fleuves et rivières ?

Expliquez que les communautés adoptent un certain nombre d'approches différentes pour protéger les droits de leurs fleuves et rivières. Dans certains cas, les droits de la nature sont ancrés dans les lois indigènes et les droits issus de traités. Il peut s'agir de lois coutumières, c'est-à-dire de systèmes et d'obligations juridiques qui sont nés de la pratique au fil du temps, plutôt que de lois écrites officielles. (**Note** : Pendant que vous parlez, écrivez les mots suivants au tableau : droits de la nature, lois indigènes, droits issus de traités, lois coutumières.)

Ailleurs, les citoyens ont réussi à obtenir les droits de la nature en tant que droits garantis par la constitution de leur pays. Dans certains pays, les droits de la nature ont été garantis en les incluant dans le cadre international des droits humains. Il s'agit d'une étape naturelle, puisque le droit international des droits humains englobe le droit à un environnement sain et les droits des peuples autochtones, deux concepts importants du mouvement des droits de la nature. Les droits de la nature peuvent également être inscrits dans des lois nationales, ou adoptés directement par les chefs d'état sous forme de décrets. (**Note** : au fur et à mesure que vous parlez, ajoutez les mots suivants à la liste au tableau : droits constitutionnels, droits humains internationaux, lois nationales, décrets.)

De nombreuses communautés ont recours à des litiges stratégiques pour appliquer la loi de nouvelles façons afin de protéger les fleuves et rivières. Le terme « litige » fait référence au processus d'action en justice, et « stratégique » signifie que ce processus est soigneusement planifié pour servir un objectif particulier et à long terme, tel que l'obtention de droits légaux pour les fleuves et rivières. Le litige stratégique vise à apporter de vastes changements à une société et à son système juridique au-delà de la portée d'une affaire spécifique.

Grâce à des litiges stratégiques, les communautés peuvent utiliser leur système juridique pour remédier aux injustices et mettre en évidence les faiblesses et les lacunes de la loi. L'objectif est de changer les lois, les politiques et les pratiques pour respecter, protéger et réaliser les droits de la nature. Un litige stratégique consiste également à sensibiliser le public à l'injustice. Le matériel éducatif sur une affaire spécifique peut aider à expliquer son importance aux autres citoyens et encourager la discussion sur l'importance des droits des rivières. De cette façon, le litige stratégique peut entraîner un changement politique et social durable.

Dans les cas où un gouvernement national ne prend pas de mesures adéquates, les citoyens ont plaidé en faveur de lois ou d'ordonnances locales pour assurer la protection juridique de leurs fleuves et rivières. Cela peut inclure l'établissement d'autorités, de tribunaux ou de conseils indépendants spéciaux pour enquêter et traiter les cas où les droits des rivières sont violés. Ces organes spéciaux jouent un rôle important dans l'établissement de normes de protection des fleuves et rivières et dans la garantie que toutes les personnes impliquées sont tenues responsables. (**Note** : au fur et à mesure de votre discussion, ajoutez les mots suivants à la liste du tableau : litige stratégique, lois locales, ordonnances, tribunaux, conseils.)

Arrêtez-vous à ce stade pour voir si les participants ont des questions ou des commentaires, et allouez du temps pour discuter.

Comment les fleuves et rivières se voient-ils accorder des droits en vertu de la loi ?

Expliquez que les fleuves et rivières obtiennent leurs droits en vertu de la loi lorsqu'un juge leur accorde le statut de personne morale. Dans la pensée juridique occidentale, les êtres vivants qui font partie de notre environnement naturel n'ont pas automatiquement de droits. Pour avoir des droits dans notre système juridique, un être vivant doit être déclaré « personne morale » ou « sujet de droit ». Accorder aux rivières le statut de personne morale revient à reconnaître que toutes les rivières sont des entités vivantes dotées de droits qui doivent être défendus devant un tribunal.

Une autre manière d'expliquer ceci est que nous faisons des cours d'eau des sujets plutôt que des objets au regard de la loi. Contrairement à un objet, un sujet de droit est capable de détenir des droits. Historiquement, seul un être humain pouvait être un sujet de droit. Mais le mouvement des droits de la nature est en train de changer cela. Une fois qu'un cours d'eau est reconnu comme une personne morale et un sujet de droits juridiques, le tribunal peut alors commencer à réfléchir aux droits spécifiques que ce fleuve ou rivière détient désormais.

Les gardiens légaux

Si les droits des rivières ont été violés, ce fleuve ou cette rivière a le droit d'accéder à la justice par le biais du système juridique du ou des pays qu'il traverse. Comment un fleuve ou une rivière peut-il montrer à un juge qu'il a subi un préjudice ? Pour ce faire, les fleuves ou rivières se voient désigner des gardiens légaux pour les représenter devant les tribunaux.

Les gardiens du fleuve ou de la rivière sont des personnes autochtones et des utilisateurs du cours d'eau issus de communautés qui en dépendent traditionnellement. Les gardiens légaux peuvent également inclure des scientifiques autochtones et non autochtones, des avocats, des législateurs et d'autres personnes possédant des connaissances spécialisées. Le travail des gardiens du fleuve ou de la rivière consiste à agir dans le meilleur intérêt de ce dernier, en parlant en son nom pour s'assurer que ses droits sont pleinement reconnus.

Demandez aux participants qui, dans leur communauté, serait le plus apte à servir de gardien du fleuve ou de la rivière, en laissant du temps pour la discussion. Après la discussion, montrez la vidéo suivante sur la façon dont les citoyens travaillent avec leurs gouvernements pour arrêter la destruction des fleuves et rivières en reconnaissant et en faisant respecter les droits des rivières, en vous arrêtant pour interpréter si nécessaire :

Vidéo

<https://www.bbc.com/reel/video/p080h12j/this-river-can-sue-you-in-a-court-of-law>

Prévoyez des questions et une discussion après la vidéo. Ensuite, montrez la carte du lien suivant sur un rétroprojecteur, en indiquant les différentes communautés dans le monde qui ont obtenu des droits pour leurs fleuves et rivières : *

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=18EJx5Sy-eEbtLNYKeX-4sRactwd6zAxC&ll=30.859335448434603%2C9.733152273485388&z=2>

* Pour un atelier plus long avec des participants ayant de bonnes capacités de lecture et un accès à Internet, l'animateur peut diviser les participants en groupes de 2 ou 3, et assigner à chaque groupe un cas de protection des droits des rivières à rechercher et à présenter au groupe : Colombie (fleuve Atrato), Nouvelle-Zélande (fleuve Whanganui), Inde (fleuves Gange et Yamuna), Bangladesh (toutes les rivières et fleuves), États-Unis (fleuve Snake) et Australie (fleuve Yarra). Donnez aux participants jusqu'à une heure pour faire des recherches sur leurs cas, et cinq minutes pour présenter, en leur demandant de souligner les stratégies utilisées, les avantages et les inconvénients de chaque stratégie, et le potentiel d'utilisation de ces stratégies dans leur propre pays.

Remarque : en fonction du temps et du niveau d'énergie du groupe, l'animateur peut choisir de faire une pause pour le déjeuner à ce stade, ou de prendre 30 minutes supplémentaires pour présenter l'activité de procès fictif, en attribuant aux participants des rôles pour le procès afin qu'ils puissent y réfléchir pendant le déjeuner.



Activité : Procès fictif sur les droits des rivières⁶ Temps nécessaire : 2,5 heures

Invitez les participants à imaginer qu'ils ont réussi à obtenir le statut de personne morale pour leur fleuve ou rivière. Aujourd'hui, ce sera la première fois dans l'histoire de leur pays qu'un cours d'eau aura la possibilité d'accéder au système judiciaire par le biais d'une cour de justice. Expliquez qu'il s'agit d'une affaire civile et que l'ensemble du système fluvial sera le plaignant, de la source du cours d'eau, de ses affluents et de sa plaine d'inondation, jusqu'à son embouchure dans le delta du fleuve. Les objectifs d'une affaire civile sont les suivants :

- Apporter un remède à la victime, dans ce cas, le fleuve ou la rivière. Il peut s'agir par exemple de restaurer l'écosystème, de rétablir le débit, de supprimer les barrages et/ou d'imposer des amendes aux pollueurs ;
- Condamner les comportements injustes ou inéquitables qui ont porté atteinte à la santé du fleuve ou de la rivière ;
- Punir la personne, la société ou toute autre entité légale qui a porté préjudice au cours d'eau ; et
- Dissuader d'autres personnes physiques et/ou morales d'agir de la sorte à l'avenir, par exemple en fixant des normes de qualité de l'eau et de santé de l'écosystème fluvial.
- Le défendeur sera le gouvernement de votre pays, qui est accusé de ne pas avoir protégé la santé du fleuve ou de la rivière. Chacun des participants aura un rôle à jouer dans ce procès fictif.

Préparation du jeu de rôles

Attribuez aux participants les rôles suivants en préparant des autocollants ou des cartes nominatives :

1. 1 avocat du plaignant (avocat représentant le fleuve ou la rivière)
2. 1 avocat de la défense (avocat représentant le gouvernement)
3. 5 témoins plaignants (ceux-ci peuvent être appelés les gardiens du fleuve ou de la rivière) : 3 usagers du cours d'eau issus des communautés locales et 2 scientifiques d'une université nationale
4. 5 témoins de la défense (3 agents du gouvernement et 2 représentants de sociétés hydroélectriques)
5. 1 commis
6. 1 fleuve ou rivière
7. 1 juge

6. Adapté de <https://ojen.ca/wp-content/uploads/OJEN-civil-law-mock-trial-ROLES.pdf>

Préparation des rôles pour les avocats de la partie plaignante et de la défense

Expliquez qu'en tant qu'avocat du plaignant, vous représentez la victime qui est la plaignante, dans ce cas le fleuve ou la rivière. En tant qu'avocat de la défense, vous représentez la personne qui est poursuivie, dans ce cas le gouvernement. Pendant le procès, les avocats des deux parties :

- Font des déclarations d'ouverture et de clôture ;
- Procèdent à l'examen direct de ses propres témoins ;
- Mènent des contre-interrogatoires des témoins de la partie adverse.

L'avocat de la partie plaignante fait une déclaration d'ouverture et appelle les témoins en premier. L'avocat de la défense suit avec une déclaration d'ouverture et des témoins. L'avocat du plaignant présente ses arguments finaux en premier. L'avocat du défendeur présente ses arguments en second lieu.

Préparation des rôles pour les témoins du plaignant et de la défense

Demandez aux témoins des deux parties de réfléchir à leurs objectifs concernant l'issue du procès, et de dresser des listes de faits et d'informations clés à l'appui du résultat qu'ils souhaitent.

Préparation du rôle du greffier

Le greffier rappelle la séance à l'ordre, et demande aux avocats de se présenter au juge. Pour ce procès fictif, il/elle gardera également le temps, en s'assurant que personne ne parle en dehors du temps imparti ou de son tour.

Préparation du rôle du juge

Expliquez que le rôle du juge est :

- D'être un arbitre et expliquer la loi.
- Puisqu'il ne s'agit pas d'un procès avec jury, le juge décidera si l'accusé (le gouvernement) est responsable et, le cas échéant, comment le plaignant (le fleuve ou la rivière) sera indemnisé pour les dommages.

Préparation du rôle pour le fleuve ou la rivière

L'animateur peut choisir un participant ayant une expérience dans le domaine de l'art, du théâtre ou de la musique pour remplir ce rôle. Expliquez que l'interprète peut choisir de représenter le fleuve ou la rivière comme il l'entend, en gardant à l'esprit que bien que le cours d'eau ne puisse pas parler, d'autres moyens créatifs peuvent être utilisés pour exprimer ses opinions et ses émotions au fur et à mesure de l'exercice.

Il peut s'agir d'utiliser des serpentins bleus en tissu ou en papier pour représenter le cours d'eau. L'interprète peut les agiter à des rythmes différents pour exprimer les réactions du fleuve ou de la rivière aux témoignages présentés, ou peut changer les couleurs des accessoires pour exprimer des émotions variées. L'interprète peut également utiliser des sons tels que des percussions pour représenter les réactions du cours d'eau aux procédures judiciaires.

— — — — — **Pause déjeuner** — — — — —



Préparation du procès fictif

Temps nécessaire : 1 heure

Une fois que les participants sont revenus du déjeuner, expliquez les composantes d'un parcours comme suit, en écrivant les mots clés au tableau au fur et à mesure.

Déclarations d'ouverture

La déclaration d'ouverture donne un bref aperçu de votre affaire. L'objectif d'une déclaration d'ouverture est de dire au juge ce qu'il entendra au cours du procès. Il est préférable de s'en tenir aux faits. Essayez de garder les interventions courtes et claires. Soyez bref et allez droit au but.

Examen direct

L'interrogatoire direct est le moment où l'une des parties appelle un témoin à la barre pour qu'il apporte des preuves à l'appui de son argumentation. L'objectif d'un interrogatoire direct est de faire en sorte que le témoin dise à la cour, de manière claire et logique, ce qu'il a observé. Pour préparer l'interrogatoire direct, écrivez toutes les choses que votre partie essaie de prouver. Faites une liste de tous les faits du témoignage du témoin qui aident votre cause. Créez des questions à poser au témoin qui l'aideront à raconter une histoire. N'oubliez pas de poser des questions courtes et d'utiliser un langage simple.

Contre-interrogatoire

Le contre-interrogatoire est le moment où l'avocat de la partie adverse pose des questions à votre témoin.

Déclaration de clôture

Chaque partie fait une déclaration finale à la fin du procès, après que toutes les preuves ont été présentées. Chaque avocat donne un résumé des preuves que le juge a entendues sur les questions clés, et offre son opinion sur les raisons pour lesquelles le juge doit se prononcer en sa faveur. Les informations contenues dans la déclaration finale doivent être similaires à celles de la déclaration d'ouverture.

Commentaires et décision du juge

Après la conclusion du procès, le juge a l'occasion de donner son avis aux participants, y compris des conseils sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, et des conseils pour l'avenir. Le juge peut également donner une décision sur la façon dont il aurait statué s'il s'agissait d'un cas réel.

Étiquette des salles d'audience

La salle d'audience est un lieu formel, et il y a quelques règles d'étiquette spécifiques à suivre qui ne vous sont peut-être pas familières. Voici quelques conseils :

- Lorsqu'il fait face au juge, l'avocat du demandeur s'assoit généralement à la table de gauche et l'avocat du défendeur s'assoit à la table de droite.
- Lorsque le juge entre, toutes les personnes présentes dans la salle d'audience doivent se lever. Asseyez-vous lorsque le greffier demande à tout le monde de le faire.
- Chaque personne doit se présenter avant de commencer à s'adresser à la cour.
- Si ce n'est pas votre tour de vous adresser au juge, soyez attentif à ce qui se passe. Prenez des notes que vous pourrez utiliser lors de vos plaidoiries ou déclarations finales.
- Restez debout chaque fois que vous vous adressez au juge ou que le juge s'adresse à vous.
- Adressez-vous formellement au juge en l'appelant « Votre Honneur ».
- N'interrompez pas le juge, et ne l'interrompez pas pendant qu'un avocat de la partie adverse s'adresse au juge. Attendez que le juge vous demande expressément de répondre.

Chronologie du tribunal fictif

Affichez la chronologie suivante sur le tableau pour que tout le monde puisse la voir. Le greffier fera office de chronométrateur, car il sera important de respecter le temps. Il/elle peut brandir des placards indiquant les minutes restantes, ou mettre en place une alarme chronométrée pour informer les joueurs que leur temps est écoulé.

Le greffier rappelle à l'ordre et les avocats se présentent	2 minutes
Déclaration d'ouverture du plaignant	3 minutes
Déclaration d'ouverture du défendeur	3 minutes
L'affaire du plaignant	
Interrogatoire direct des témoins de la partie plaignante n° 1	3 minutes
Contre-interrogatoire du défendeur	3 minutes
Interrogatoire direct des témoins de la partie plaignante n° 2	3 minutes
Contre-interrogatoire du défendeur	3 minutes
L'affaire du défendeur	
Interrogatoire direct de la défense sur les témoins de la défense n° 1	3 minutes
Contre-interrogatoire du plaignant	3 minutes
Interrogatoire direct de la défense sur les témoins de la défense n° 2	3 minutes
Contre-interrogatoire du plaignant	3 minutes
Arguments de clôture	
Plaidoirie du demandeur	3 minutes
Arguments de clôture du défendeur	3 minutes
Un juge donne son avis et discute du processus de procès civil	5-10 minutes

Donnez aux participants trente minutes pour travailler seuls ou en petits groupes afin de préparer le procès fictif selon les rôles qui leur ont été attribués.



Procès fictif

Temps nécessaire : 1 heure

Invitez les participants à jouer le procès fictif, les animateurs intervenant le moins possible. Encouragez les participants à agir le plus naturellement possible, en leur permettant de s'amuser, d'argumenter et de commettre des erreurs au cours du procès.

----- | **Pause-café de 15 minutes** | -----



Temps nécessaire : 30 minutes

Retour sur le procès fictif

Comme les émotions peuvent avoir été fortes pendant le procès fictif, demandez à chacun d'enlever son badge et de le jeter au centre du groupe. Invitez tout le monde à fermer les yeux et à respirer profondément, en quittant leur rôle supposé et en revenant à eux-mêmes. Faites un débriefing en posant les questions suivantes :

- Qu'est-ce que les plaignants recherchaient ?
- Dans quelle mesure les plaignants ont-ils réussi à l'obtenir ?
- Quels étaient les principaux arguments de la défense ?
- Comment chaque groupe a-t-il défendu ses intérêts ?
- Quelles stratégies ont-ils utilisées ?
- Quelles stratégies ont été un succès ? Un échec ?
- Que feriez-vous différemment si on vous donnait une autre chance ?
- Que pensez-vous de la décision du juge ?
- Quel potentiel voyez-vous pour l'utilisation de ce type de stratégie juridique dans votre propre pays ?
- Quels sont les défis que vous prévoyez de relever ?



Femmes Himba | Photo de Bertchen Kohrs



Projets futurs

Temps nécessaire : 30 minutes

Dans la continuité de la discussion après le procès fictif, invitez les participants à réfléchir aux personnes qui pourraient soutenir une campagne visant à obtenir des droits légaux pour leur fleuve ou rivière, et à celles qui pourraient le plus probablement s'opposer à cette campagne.

Dessinez deux colonnes au tableau avec les titres suivants :

Soutiens potentiels	Défis potentiels
<ul style="list-style-type: none">••	<ul style="list-style-type: none">••

Invitez le groupe à faire un brainstorming sur les soutiens potentiels qui bénéficieraient de l'obtention de droits légaux pour leur fleuve ou rivière. Au fur et à mesure que les participants donnent leurs réponses, notez-les dans la colonne des soutiens potentiels. Ensuite, invitez le groupe à identifier les défis potentiels de la campagne, en notant leurs idées dans la colonne suivante.

Ensuite, invitez les participants à réfléchir à des stratégies pour promouvoir la discussion et l'action sur les droits des rivières parmi les soutiens potentiels. Demandez-leur d'être aussi précis que possible, en veillant à ce que leurs stratégies soient adaptées au contexte local. Notez leurs idées au tableau. Demandez ensuite aux participants comment ils aborderaient les défis potentiels de leur campagne. Cela pourrait inclure des stratégies visant à persuader les opposants de changer d'avis. Pour ceux dont les intérêts seraient directement affectés par une campagne visant à obtenir des droits pour le fleuve ou la rivière, demandez quelles menaces potentielles ils pourraient faire peser sur les militants, et de quelle manière ces menaces pourraient être atténuées.



Pêcheur sur le Zambèze | Photo par International Rivers



Temps nécessaire : 15 minutes

Évaluation et clôture

Invitez tout le monde à s'asseoir en cercle et à prendre quelques instants pour réfléchir à l'atelier. Demandez à chaque participant de mentionner une chose qu'il a appréciée dans l'atelier, et qui a conduit à une leçon importante apprise, et une chose qu'il recommanderait d'améliorer pour le prochain atelier.

Ensuite, invitez les participants à réfléchir à la manière dont nous pouvons faire en sorte que notre futur travail ensemble favorise un écosystème fluvial sain. Demandez aux participants de se concentrer sur les mesures immédiates qu'ils peuvent prendre au sein de leur organisation ou de leur communauté. Faites le tour du cercle et partagez les engagements un par un.

Remerciez les participants pour leur participation et leurs bonnes intentions tout au long de l'atelier et fournissez leurs coordonnées pour le travail de suivi. Invitez un ou plusieurs participants à chanter une chanson inspirante si possible, et n'oubliez pas de prendre une photo de groupe !



Fleuve Mékong | Photo par International Rivers

Ressources

Rapport sur les droits des rivières : <https://www.internationalrivers.org/resources/reports-and-publications/rights-of-river-report/>

Droits des rivières : Histoires de souveraineté et de tutelle dans la lutte pour donner aux fleuves et rivières des droits légaux : <https://www.youtube.com/watch?v=EsluKgJRiUo>

Droit et politique des droits de la nature : <http://www.harmonywithnatureun.org/rightsOfNature/>

Le fleuve Whanganui de Nouvelle-Zélande est une personne morale. Comment va-t-elle utiliser sa voix ? <https://www.nationalgeographic.com/culture/graphics/maori-river-in-new-zealand-is-a-legal-person>

International Rivers - Siège social

1330 Broadway, Troisième étage Oakland,
CA 94612, États-Unis

Tel: +1 510 848 1155

www.internationalrivers.org

International Rivers - Programme Afrique

377 Rivonia Boulevard

Rivonia Johannesburg

2128, Afrique du Sud

Tel: +27 12 430 2029



INTERNATIONAL
RIVERS
PEOPLE · WATER · LIFE